



Force Ouvrière Finances Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand
14034 Caen Cedex

"Et vivre, c'est ne pas se résigner" (Albert Camus)

CHS-CT du 5 mars 2020 Compte-rendu

A l'ordre du jour de ce CHS-CT :

- 1- Approbation des procès-verbaux des 3 mai 2019 et 28 juin 2019 ;
- 2- Examen des nouvelles mentions inscrites aux registres SST ;
- 3- Point sur les fiches de signalement des directions ;
- 4- Bilan des formations du CHSCT de l'année 2019 ;
- 5- Exécution du budget du CHSCT de l'année 2019 ;
- 6- Budget 2020 : fiches de propositions d'actions des directions – présentation du programme des formations du CHSCT (avis) ;
- 7- Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2020 ;
- 8- Point sur le Nouveau Réseau de Proximité (DDFiP) ;
- 9- Présentation du rapport annuel de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail 2019 ;
- 10- Bilan de l'activité du CHSCT 2019 ;
- 11- Information sur l'étude menée par l'ANACT (DDFiP) ;
- 12- Point sur les travaux immobiliers des directions ;
- 13- Calendrier des visites de sites de la délégation CHSCT ;
- 14- Questions diverses.

Le Président a indiqué en préalable qu'un point serait fait sur le coronavirus en début de séance par le docteur Poudoulec. Il a ensuite donné la parole aux OS pour la lecture de leur liminaire.

Les débats ont débuté dans une ambiance très tendue, après la lecture de cette liminaire très longue, certes, mais nécessaire, après une année 2019 très chargée sur le plan revendicatif, après un long conflit toujours en cours sur le nouveau réseau de proximité et le conflit sur les retraites. Le président a, tout au long de la journée, reproché aux organisations syndicales leur absence aux réunions institutionnelles et ponctué ses propos de petites réflexions assassines parvenant sans mal à faire sortir de leurs gonds les représentants des OS. Il s'est dit prêt à discuter du nouveau réseau de proximité si on lui demandait. Pour **FO-Finances**, il est impensable de discuter d'un projet qui entraîne ni plus ni moins la disparition de nos services et met en péril les agents et le service public auquel elle est attachée. Ce blocage est le fait des décisions du gouvernement et de la direction générale. Il serait trop facile d'inverser les rôles et de mettre sur le dos des organisations syndicales l'absence de dialogue social entretenu par la direction générale et relayé en local par le directeur de la DGFIP depuis de trop nombreux mois.

Coronavirus

le médecin de prévention a présenté les mesures à mettre en œuvre et répondu aux questions des membres du CHS-CT.

Pour **FO-Finances**, il ne s'agit pas d'alimenter un climat anxieux, hélas, largement relayé par les médias. S'il ne faut pas minimiser les risques, il ne faut pas pour autant céder à la panique. Les mesures mises en place, même s'il semble y avoir quelques incohérences ici ou là ont le mérite d'exister. **FO-Finances** reste vigilante sur la suite de la crise.

FO-Finances a ainsi demandé à deux reprises que soit communiqué de manière régulière le nombre de personnes mises en quatorzaine et le nombre d'agents éventuellement infectés par le virus. La direction a indiqué que 6 personnes étaient en quatorzaine à ce jour à la DGFIP et qu'il y avait ce jour une suspicion à Lisieux (non confirmée depuis), 2 à l'insee, 1 à la Douane voire deux de plus aujourd'hui. **FO-Finances** sera attentive à ce que la direction fournisse aux organisations syndicales des statistiques régulières.

Point 1 : approbation des PV

Point 2 : les mentions inscrites sur les registres santé sécurité au travail

2 mentions en tout et pour tout. Pour **FO-Finances**, ce nombre dérisoire peut avoir de multiples explications. On ne peut pas s'empêcher de penser que les agents sont découragés à un point tel qu'ils n'attendent plus rien. Ou bien alors, tout irait bien ?

Point 3 : les fiches de signalement

Lors de la présentation de ces fiches, **FO-Finances** a demandé que des courriers papiers soient systématiquement adressés aux contribuables, car ils constituent un vecteur plus officiel que les courriels. Les agressions sont de plus en plus fréquentes de l'aveu même du directeur de la DGFIP.

FO-Finances souhaite une remontée rapide des fiches aux membres du CHS-CT et ne doit pas avoir à les réclamer.

Point 6 : fiches de propositions d'action des directions

Il est facile de répéter en boucle que les organisations syndicales ont largement boycotté les instances du CHS en 2019 entraînant ainsi une sous utilisation des crédits 2019. Toutefois, face à l'indigence des propositions d'action des directions pour 2020, on peut à notre tour affirmer que l'enchaînement des réformes est à juste titre la cause principale de ce manque de projets. Les directions, et principalement la DGFIP ont une absence de vision sur l'avenir qui réduit leurs actions à la portion congrue

Pour **FO-Finances**, il est de toute façon hors de question de participer au financement de travaux sur des sites dont on ne connaît pas la pérennité. **FO-Finances** a déclaré qu'elle privilégierait les actions directes concernant la santé des agents et leur conditions de travail au quotidien.

Point 7 : note d'orientation ministérielles santé sécurité et conditions de travail 2020.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour car la note n'est pas encore arrivée.

FO-Finances dénonce le simulacre de concertation tant vantée par nos directeurs car cette note d'orientation est justement la feuille de route nécessaire chaque année à la mise en place des actions du CHS. Cette note, FO-Finances l'a en sa possession et sait qu'elle a déjà été présentée en national mais a fait l'obet d'un vote contre à l'unanimité de la part des organisations syndicales. Il est inadmissible que Paris ne l'ait pas transmise.

Point 8 : les NRP

Le directeur de la DGFIP a indiqué qu'il y avait 14 EFS dans le calvados - *attention, n'employez plus le sigle MFS, si vous ne voulez pas le fâcher* - et 29 MSAP dont certaines sont en travaux pour être aux normes des EFS.

Pour info, les maisons France Services, ont été regroupées sous le label France Services tout court (FS). CQFD...

Il devrait y avoir une présence marquée dans les FS au cours de la campagne impôt ... en fonction des évolutions sanitaires.

Le directeur de la DGFIP a aussi indiqué que la présence était plus marquée dans les zones peuplées et les zones d'attractivité.

Présence également en demi-journées sur des jours de marché.

Les chartes d'engagement en cours de signature : celle avec le Conseil départemental a été votée à 85 % **POUR**.

10 conventions ont été signées sur les 16 intercommunalités du département.

FO Finances dénonce une concertation avec les élus locaux qui s'est faite au bulldozer en méprisant souvent l'élu de base pour traiter directement avec les « grands élus ». Sinon, comment expliquer les dizaines de délibérations de communes contre le NRP ?

Et que dire du contournement des élus de terrain en obtenant des conventions directement du président du Conseil départemental ? A ce jour seules 17 conventions sont signées sur tout le territoire, preuve que ce NRP n'est pas si séduisant qu'il n'y paraît !

Concernant les services de publicité foncière (SPF) c'est la direction générale qui donne le calendrier des restructurations.

Développement d'accueils pluriels professionnels et particuliers.

Les Conseillers des Décideurs Locaux (CDL) auront un bureau dans chaque Service de Gestion Comptable.

4 postes à pourvoir 6 candidats par poste. Décision déconcentrée.

La concertation avec les agents et les élus est toujours en cours...

Le directeur de la DGFIP a indiqué que la présence dans les FS s'effectuait sur la base du volontariat, ce qui a été clairement contesté par les organisations syndicales au vu des retours des collègues. Sur ce point particulier, le ton est fortement monté car le directeur, tout en parlant de volontariat a dit que cela faisait partie des missions. « C'est aux chefs de service de prendre leurs responsabilités et de désigner des volontaires ». Il dit « avoir toujours eu des volontaires, cela fait partie de la mission et cela deviendra une obligation et que les agents ne pourraient s'y soustraire ».

Pour **FO-Finances**, la présence dans les FS pose pourtant de nombreuses questions, notamment sur la sécurité des agents dans leur déplacement, sur les horaires et spécifiquement sur le respect des horaires variables. **FO-Finances** demande que l'on cesse l'hypocrisie et que l'on dise directement aux agents que c'est obligatoire et que l'on cesse de parler de volontariat. La direction doit prendre ses responsabilités.

Un dialogue serein n'étant plus possible, les OS ont demandé une suspension de séance pour calmer les esprits.

Au retour, les OS ont indiqué qu'elle souhaitait suspendre le débat sur ce point et indiqué qu'elles s'adresseraient sous peu à la direction pour demander une réunion, CHS-CT et CTL spécifiques sur les conséquences pour les agents de la mise en place du nouveau réseau de proximité. Nous souhaitons aborder le sujet sous l'angle des conditions de travail et d'exercice des missions des agents missionnés dans les EFS.

Point 11 : information sur l'étude menée par L'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

L'**ANACT** est un établissement public à caractère administratif français créé en 1973, et placé sous la tutelle du ministère du Travail.

Ses missions et son fonctionnement sont précisés par le décret n°2015-968 du 31 juillet 2015.

Les représentants **FO-Finances** ont qualifié cette mission de nouveau bidule ! De nombreux outils sont déjà à la disposition des directions comme le DUERP, les tableaux de bord de veille sociale...etc depuis des années sans que le Ministère n'ait tiré les leçons des conclusions apportées par ces outils. Ce nouveau bidule ne sert qu'à endormir les agents pour faire passer des réformes dévastatrices. Dans le Calvados deux sites ont été choisis pour cette étude, Aunay sur Odon et Bayeux. **FO-Finances** s'est interrogé sur les choix de site et indiqué que le représentant de l'ANACT qui avait rencontré les OS après avoir rencontré la direction leur avait demandé les sites qu'ils souhaitaient. Les représentants **FO-Finances** pensaient que leurs choix seraient retenus. Les débuts de cette étude n'augurent rien de bon.

Point 13 : calendrier des visites de sites de la délégation CHS-CT

Les OS ont proposé des visites aux dates suivantes :

- l'INSEE le 2 juin sur la journée ;
- la trésorerie de ouistreham le 3 juin au matin ;
- les douanes de ouistreham le 3 juin après-midi

Le CHS-CT s'est terminé à 18H00

Vos représentants du jour en CHS-CT : Audrey LAIGLE, Françoise DIMICOLI et Bruno GILBERT